**CHARTE ÉTHIQUE**

**Préambule**

Cette Charte n’est en aucun cas un appel à l’uniformité, à la normalisation. Elle laisse à chacun la liberté d’exprimer son attachement à l’esprit du trail en accord avec sa culture et ses sensibilités.

**Les valeurs du trail**

* **L’authenticité**

L’authenticité est la première valeur du trail. À ses origines, le trail est né de la motivation qu’ont eue des coureurs à pied de pratiquer leur sport au contact d’une nature préservée, afin de ressentir la beauté des paysages et d’apprendre à évoluer sans artifice dans un milieu exigeant pour le corps et l’esprit. Le trail est un sport authentique, car il fait de la confrontation entre le pratiquant et un environnement naturel le plus intact possible une source d’inspiration, de dépassement, mais aussi d’harmonie.

En tant qu’activité sociale, le trail promeut des rapports humains fondés sur la simplicité, la convivialité, le partage et le respect des différences. La communauté du trail accorde à ces valeurs authentiques une importance aussi grande qu’à celles de performance et de compétition.

* **L’humilité**

Dans la pratique du trail, activité de pleine nature, l’humilité est un comportement adapté autant dans un environnement naturel que pour soi-même.

Dans la nature, il repose sur la prise en compte d’aléas naturels existants, quelque soient la pertinence et la qualité des mesures prises par l’organisation d’une course pour assurer la sécurité de ses participants. L’humilité face à la nature suppose d’être capable de faire preuve de prudence et peut aller jusqu’à renoncer à réaliser la course ou le projet envisagé.
Vis-à-vis de soi, l’humilité repose sur la conscience et la connaissance de ses limites afin de ne pas mettre en cause son intégrité physique ou mentale.

Les comportements d’humilité sont indissociables d’une attitude d’écoute et d’apprentissage permettant de mieux connaître les principes qui régissent les milieux naturels ou les fondamentaux d’une pratique d’un sport intensif dans la nature.

* **Le fair-play**

Le fair-play désigne l’acceptation loyale des règles, non seulement de leur lettre mais aussi de l’esprit qui a présidé à leur définition.

Pour les coureurs, être fair-play signifie respecter le règlement des courses, ne pas tricher, ne pas biaiser, refuser toute forme de dopage ; mais aussi incarner dans ses comportements pendant les courses les valeurs humaines du trail : l’entraide et la solidarité avec les autres coureurs, le respect de l’ensemble des acteurs présents sur les courses.

Pour les organisateurs, le respect du fair-play suppose de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la lutte « contre la tricherie, l'art de ruser tout en respectant les règles, le dopage, la violence (à la fois physique et verbale), l'exploitation, l'inégalité des chances, la commercialisation excessive et la corruption » (extrait du code d’éthique sportive du Conseil de l’Europe).

* **L’équité**

C’est la recherche d’un juste équilibre, fondé sur l’impartialité et sur l’égalité des chances dont doit bénéficier chaque coureur.

Les courses de trail sont ouvertes à tous les coureurs. Les règles sont conçues pour tous et s’appliquent à l’identique à tous. Tous les athlètes sont mis dans les mêmes conditions et ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Les dispositions mises en œuvre pour accueillir les athlètes de haut niveau ne doivent en aucun cas gêner la participation des autres coureurs.

Il est de la responsabilité des organisateurs de garantir ce principe d’équité, d’effectuer les contrôles nécessaires et d’offrir les meilleures conditions de course possibles à l’ensemble des participants.

* **Le respect**

Le principe de respect recouvre le respect des autres, le respect de soi et le respect de l’environnement.

***Le respect des autres***

Respecter les autres, c’est comprendre et accepter leurs différences et c’est agir de manière à ne pas les gêner ou les contrarier. C’est également comprendre que la course se déroule en un lieu qui possède sa propre culture et ses propres traditions ; c’est adopter en conséquence le « savoir être » nécessaire pour respecter la population locale, sa culture et ses coutumes.

Chaque coureur s’engage également à respecter toute personne évoluant dans le milieu naturel en même temps que lui (autres trailers, marcheurs, randonneurs…).
Chaque coureur s’engage à connaître et à respecter le règlement de la course à laquelle il a choisi de participer.

***Le respect de soi***

La pratique du trail peut comporter des risques et la recherche de la performance et/ou du plaisir ne justifie en aucun cas d’altérer sa santé à plus ou moins longue échéance.

Chaque coureur sera particulièrement vigilant afin de ne prendre aucun produit dopant et de ne pas recourir abusivement à l’automédication. Il veillera à ne pas dépasser ses limites au point de porter atteinte à son intégrité physique ou morale.

***Le respect de l’environnement***

Les courses se déroulent dans des milieux naturels fragiles. L’ensemble des acteurs du trail, coureurs, organisateurs, partenaires, accompagnants, s’engagent à agir pour préserver leurs équilibres.

Les organisateurs de course de trail doivent tout mettre en œuvre pour réduire les impacts liés au déroulement des courses. Ils s’engagent par des actions d’information et de pédagogie à contribuer à la prise de conscience générale de la fragilité des milieux naturels.
Chaque organisateur identifiera les risques environnementaux engendrés par sa manifestation et proposera des actions concrètes pour les limiter. Il encouragera l’utilisation des transports en commun ou le covoiturage et limitera au maximum l’usage d’autres engins motorisés.
Chaque coureur s’engage à adopter les comportements les plus adaptés afin de minimiser ses impacts sur les milieux qu’il parcourt.

Ensemble, les membres de la communauté du trail agissent comme des ambassadeurs pour la promotion et la préservation des espaces naturels.

* **La solidarité**

La solidarité est une valeur pratiquée et partagée par les habitants au cœur de milieux naturels qui peuvent devenir hostiles et par conséquent nécessitent de s’entraider pour mieux progresser ensemble ou tout simplement survivre. Au nom du principe de solidarité, il est demandé à chaque acteur d’un trail de venir prioritairement en aide à toute personne en danger ou en difficulté en quelque lieu et en quelque circonstance que ce soit.

De manière plus globale, les acteurs du trail font souvent preuve de solidarité en s’engageant en faveur de causes environnementales, sociales ou sociétales ou en venant en aide aux plus démunis.Les organisateurs de trail mettent en œuvre ce principe de responsabilité  en soutenant directement des actions solidaires et de développement durable ; les participants sont nombreux à « courir pour une cause » afin de soutenir les projets de leurs choix.